

EDITORIAL

Chers amis,
L'année civile 2008 s'achève. C'est le moment des bilans et en tant que Trésorier je me dois d'être transparent auprès de tous les donateurs qui font vivre notre petite Communauté. Les arrêtés comptables vous seront transmis en février ou mars, après avoir reçu de la banque l'ensemble des documents nécessaires. Mais d'ores et déjà quelques résultats vous sont mis dans ce journal notamment concernant l'appel aux dons exceptionnels que nous avons lancé pour les travaux d'envergure que nous avons commencé (remplacement des fauteuils, peinture synagogue, réfection de la véranda). Un autre résultat habituel hélas en fin d'année est l'appel lancé par l'AUIF Tsédaka pour les plus démunis. Cette année encore vous avez répondu présent et je vous en remercie. Merci pour ceux qui, grâce vos dons, pourront manger un peu plus ou trouver une association qui pourra s'occuper d'eux.

Un point important en cette fin d'année est la ré-election du bureau. En effet la date de fin du mandat actuel était fixé au 01 décembre 2008. Une lettre a été adressée à tous le adhérents susceptibles d'être membre (77 personnes). La date limite des candidatures était fixée au 12 décembre minuit. A cette date aucun nouveau membre ne s'est manifesté, de ce fait les 4 membres actuels se sont réunis le 15 décembre dernier pour entériner le procès verbal et reconduire le mandat de 4 ans de la façon suivante : Mr Sisso Meyer (Président), Mr Samuel Robert (Vice Président), Mr Sisso Simon (Secrétaire) et Mr Silvera Freddy (Trésorier).

A ce bureau est rattaché 4 administrateurs : Mr Mimoun Jacques, Mr Altan Gérard, Mr Méguira Emile et Mr Zerbib Alain .

Le bureau est reconduit jusqu'au 30 Novembre 2012.

Lors de notre dernière réunion il a été noté que le bureau se réuniraient tous les mois. Les dates fixées sont : 29/03, 21/06, 06/09 et 06/12. Tout le monde est convié à partager les idées. (Freddy SILVERA)

Jeûne du 10 teveth

Le 10 Tévet – cette année mardi 6 janvier 2009 (voir les horaires sur la page suivante) – rappelle le début du siège de Jérusalem par Nabuchodonosor en l'an 3336 (-425). C'est l'un des quatre jeûnes institués par nos Sages en souvenir de la destruction du Temple.

L'histoire du 10 Téveth se déroule sous le règne de Tsidkiahou, Roi d'Israël. Elle marque le début du siège de Jérusalem par Nabuchodonosor, le roi de Babylone, et les premiers assauts de la bataille qui allaient détruire la ville et le Temple de Salomon, et voir également partir les Juifs pour un exil de 70 ans à Babylone. La date du 10 Teveth nous a été rapportée par le prophète Ezechiel qui se trouvait déjà à Babylone car il faisait partie du premier groupe de Juifs exilés par Nabuchodonosor onze ans avant la destruction du Temple. Le siège de Jérusalem a duré 2 ans, et à la suite d'une famine meurtrière, la ville sainte a été envahie, le peuple Juif massacré et le temple détruit. Le Roi Tsidkiahou, a été amené en captivité en Babylonie, ses enfants égorgés devant lui, et ses yeux crevés (Rois 2 Chapitre 25). Ce fut le début d'une tragédie au terme de laquelle ces murailles furent éventrées, le Saint Temple fut détruit et le Peuple Juif fut envoyé en exil. Chaque année, le jour du 10 Tevet est pour nous un jour de jeûne et de repentance. Le 10 Tévét, le roi de Babylone commença le siège de Jérusalem, ce siège s'acheva par la destruction du Temple et de la ville le 9 Av.

Quelques règles :

- 1 - Chaque membre majeur de la communauté devra jeûner le 3 tichri, le 10 téveth, le 17 tamouz et le 9 av et il est interdit de briser la barrière de la Tradition.
- 2 - Le jeûne commence au lever du jour jusqu'à l'apparition des étoiles. Durant ce jeûne, il est permis de se laver, de se parfumer et de porter des chaussures.
- 3 - Une femme enceinte ou qui allaite est dispensée de ce jeûne, elle mangera cependant pour sa santé et celle de l'enfant et non par plaisir (elle ne consommera pas des mets d'agrément comme des glaces, des gâteaux, etc.). De même, une femme dans les 30 jours qui suivent la naissance de son enfant est dispensée du jeûne.
- 4 - Un malade est dispensé du jeûne, même si sa vie n'est pas en danger. Il mangera cependant avec discrétion, et uniquement ce qui est nécessaire pour sa santé et pas de mets d'agrément.
- 5 - Des jeunes mariés dans la semaine de leur mariage doivent jeûner, ainsi que le père le jour de la circoncision de son fils, le mohel et le porteur du bébé (sandak), le kiddouch sera alors bu par un enfant mineur.
- 6 - A priori, on ne se lavera pas la bouche et on ne se brossera pas les dents, sauf si l'on ne supporte pas cette situation, auquel cas on fera attention de ne pas avaler d'eau.
- 7 - Il est licite de fumer, si on ne peut se passer de la cigarette, mais interdit de mâcher un chewing-gum.
- 8 - Afin de pouvoir manger au petit matin, il est souhaitable d'en poser expressément la condition avant de dormir : «Si je me lève avant le lever du soleil, je mangerai», car sinon le sommeil est considéré comme début du jeûne.

Bilan AUJF Tsédaka

Comme tous les ans, vous avez été nombreux à répondre à l'appel de l'AUIF Tsédaka, malgré le contexte économique très difficile cette année. Merci.

Rappel :

**En 2000 - 1470,10€ , 2001 - 1266.51€ ,
2002 - 1213,49€, 2003 - 1327€, 2004 - 1786€ ,
2005 - 1708€, 2006 - 1617€, 2007 - 1737€ ,
2008 - 2176€**



Bilan Appel aux dons pour travaux

Nous vous avons sollicité en Juin 2008, pour la rénovation de votre synagogue. Nous avons prévu :

1. de nouveaux fauteuils, qui sont arrivés juste avant les fêtes de Tichri, pour un montant de 18 740€ (-2 200€ de la vente des anciens fauteuils),
2. de redonner un coup de fraîcheur en refaisant les peintures de la synagogue et de remplacer la moquette des femmes, pour un montant de 3 681,60€,
3. de chercher des devis pour la réfection complète de la véranda avec des toilettes extérieures. Les premiers devis tournent entre 25 000 et 42 000€. Le choix de l'entrepreneur devrait ce prendre dans les jours qui viennent afin d'effectuer les travaux sur le premier trimestre 2009.

En ce qui concerne vos dons exceptionnels, ils s'élèvent à 6 600€ soit 33 dons à 200€. Comme vous pouvez le remarquer nous sommes largement inférieurs aux dépenses. Mais grâce à Hachem, je sais que je peux encore compter sur vous et j'espère que vous serez plus généreux lors de vos montées au Sépher en orientant vos dons uniquement pour la synagogue, en cette année civile 2009. Il reste des cases vides !!!

[illegible]

Les petites annonces communautaires

Talmud Torah

Dates du Talmud Torah:
11-18 et 25 Janvier.

Réfoua'h Chéléma

Réfoua'h Chéléma à Me Teboul, Me Marlène Fitoussi, Me Zouira Bellahsen, Mr Albert Diamant, Me Marie-Jeanne Hanoun.

Babby Sitting

Deux jeunes filles de notre communauté (19 ans et 14 ans) très sérieuses, ont la possibilité de garder des enfants. Si vous avez besoin d'elles vous pouvez contacter la synagogue au 01.48.79.37.10, qui vous mettra en relation avec elles.



Horaires Chabbat

Vendredi soir : 17h00
Samedi matin : 09h20
Samedi après-midi : 1h30 avant sortie Chabbath

Disk Jockey

Jack Anim's
Disk Jockey s'occupe de toutes vos soirées. Vous pouvez le contacter au : 06.26.66.09.33

DJ Chanteur

Moïse Benizri, membre de notre Communauté est maintenant DJ Chanteur. Il organise vos soirées et anniversaires. Vous pouvez le contacter au 06.62.29.02.20 ou par e-mail à l'adresse : mbenizri@tele2.fr.

Chabbat plein

A l'occasion de la fête des garçons (Ytro), nous souhaitons organisé un Chabbat plein le Samedi 13 Février à 12h30 à la synagogue. Places limitées à 32 maximum. PAF 10€ adultes et ados, 5€ enfants de -13 ans. Inscription avant fin janvier.

Contact

Un nouveau service à votre disposition. Afin de ne pas oublier nos différents rendez-vous, nous pouvons vous contacter pas SMS. Pour cela, veuillez me transmettre votre numéro de portable.

Les rendez-vous religieux du mois

Nouvelle rubrique afin de ne rien oublier !

	Date en français	Date en hébreu	Entrée Chabbat	Sortie Chabbat
Vayigach	03-01-2009	7 Teveth	16h47	17h57
Jeûne du 10 Teveth	06-01-2009	10 Teveth	Début jeûne 6h59	Fin jeûne 18h00
Vayé'hi	10-01-2009	14 Teveth	16h55	18h05
Chémouth	17-01-2009	21 Teveth	17h04	18h14
Vaéra	24-01-2009	28 Teveth	17h15	18h24
Veille de Roch Hodech	25-01-2009	29 Teveth	—	—
Roch Hodech 1er jour	26-01-2009	1 Chevat	—	—
Bo	31-01-2009	6 Chevat	17h26	18h34
Béchala'h	07-02-2009	13 Teveth	17h37	18h45

Ciné—Clubs



Le cours de projection sur l'étude du mois sera réalisé en deux parties avec une pause café - gâteau. En effet lors de la précédente projection le cours était très dense et après une journée de travail ce n'était pas évident de s'accrocher.

Cinéétude Bethmosché

Ciné-Etude :

« Chéma » par le rav Ron Chaya (37mn)
Les mots composants le Chéma renferment chacun plusieurs niveaux de compréhension d'une profondeur incroyable. En détails, la prononciation et les intentions lors de la récitation du Chéma

Pause café

« Se lever le matin » par Rav Ron Chaya (25mn)

Projection le Mercredi 14/01 à 20h30.

Apprentissage :

Vous en avez marre d'être passifs, vous souhaitez participer aux offices de Chabbat, le moment est arrivé de vous lancer.

Nous nous retrouverons tous les mercredis soirs à 20h30, pour décortiquer lettre par lettre, mot à mot, verset par verset chaque psaume du Roi David que nous lisons le Samedi matin.

Prochains rendez-vous:

7 - 21 - 28 Janvier à 20h30.

Pleins feux sur David Kessel



Prophétie

David Kessel est né le 24 Octobre 1955 à Paris, de parents d'origine russe, ayant vécu la Shoah. Après des débuts comme dessinateur illustrateur pour la presse et l'édition, il se tourne vers la peinture en s'inspirant de ses racines et de sa tradition.

Son style affirmé lui confère une particularité : par son travail de la matière et des formes il amène une recherche des symboles, souvent cachés qui sous-tend une réflexion qui dépasse le cadre même de la toile.

David Kessel vient du monde de la bande dessinée. Il a commencé à travailler à 18 ans pour « Le Monde », « L'événement du Jeudi » ou l'Echo des Savanes ». Et ensuite il est arrivé tout naturellement à la toile parce que cela



Bougeoirs Chabbath

était nécessaire pour lui de trouver un support plus adapté à ce qu'il voulait peindre. Ses thèmes privilégiés sont la musique, car le jazz était sa passion, puis sur la « belle époque ». Plus tard, il utilise son art dans la table avec des assiettes de chabbat, des bougeoirs et même des cartes de Bar Mitsvoh.

Son atelier se situe au 7, rue de Presles à Paris 15ème et l'on peut admirer ses toiles. Pour accrocher une de ses toiles chez vous, il faudra compter entre 1 100€ et 15 000€.

« La peinture doit refléter l'esprit, l'âme du peintre. L'imagination doit prendre le pas sur la connaissance. Elle doit en être l'expression. Pour cela, la traversée de son désert propre est nécessaire. Se dépasser, c'est tout sublimer. Car, dans la peinture, tout est possible. Recréer le temps qui s'écoule, redonner son propre sens à la matière. » David Kessel.